

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

RESIDENCE SENIORS DE MIRANDOL



Identification de la structure	
Nom de la structure	Résidence Séniors de Mirandol
Adresse de la structure	9 Chemin du Paragal 81190 Mirandol Bourgnounac
Coordonnées téléphoniques	05 63.59.94.31 Secrétariat 06 48 83 52 36 Portable équipe éducative
Adresse électronique	hameau.segala@apajh81.org
Nom du directeur	Mme Florence FERRANDI Depuis le 01/02/2021 : M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Résidences pour Personnes Agées Autonomes
Capacité et modalités d'accueil	RSM : 8 places
Numéro FINESS	RSM : 810011098
Date de création	RSM : 01/01/2017
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 17/09/2020 modificatif portant sur le renouvellement de l'autorisation de fonctionnement de la RSM, avec une capacité de 8 lits
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

LA STRUCTURE

Le lieu de vie:

- A la RSM, les logements proposés sont des appartements privatifs de type studio T1 avec salle de bains privée, considérées comme habitation principale (espaces privés).
- Le site offre un lieu de vie agréable et chaleureux avec des espaces collectifs adaptés au maximum aux besoins des habitants.

Les conditions d'admission :

- Avoir minimum 60 ans ;
- Avoir une évaluation de perte d'autonomie évaluée en GIR 5 ou 6.

La mission principale :

- Il s'agit de développer l'autonomie des résidents ou, tout au moins, de prévenir toute forme de régression par la réalisation d'activités quotidiennes diversifiées. Les activités proposées sont diverses et adaptées aux capacités des

Les modalités financières de prise en charge :

- Les frais d'hébergement sont pris en charge par le Conseil Départemental, sous condition de ressources.
- La contribution des résidents aux frais d'hébergement est déterminée en fonction du tarif journalier d'hébergement.

L'ACTIVITE

Nombre d'usagers au 31/12	4
Nombre d'admissions	1
Nombre de sorties	1
Nombre de journées réalisées	1356
Taux d'occupation	44 %
Nombre de personnes sur liste d'attente	0
Nombre de stagiaires accueillis	0

La capacité d'accueil de la résidence sénior est de 8 places. Nous disposons de 6 logements. A l'heure actuelle nous accueillons 4 personnes nous rencontrons des difficultés pour réaliser le nombre de journées. L'accueil en résidence sénior nécessite une certaine autonomie et peu de personnes souhaitent venir vivre à Mirandol. Cette structure est trop excentrée d'un centre-ville, mal desservie par les transports en commun et ne permet pas de maintenir l'autonomie des personnes comme elles le souhaiteraient.

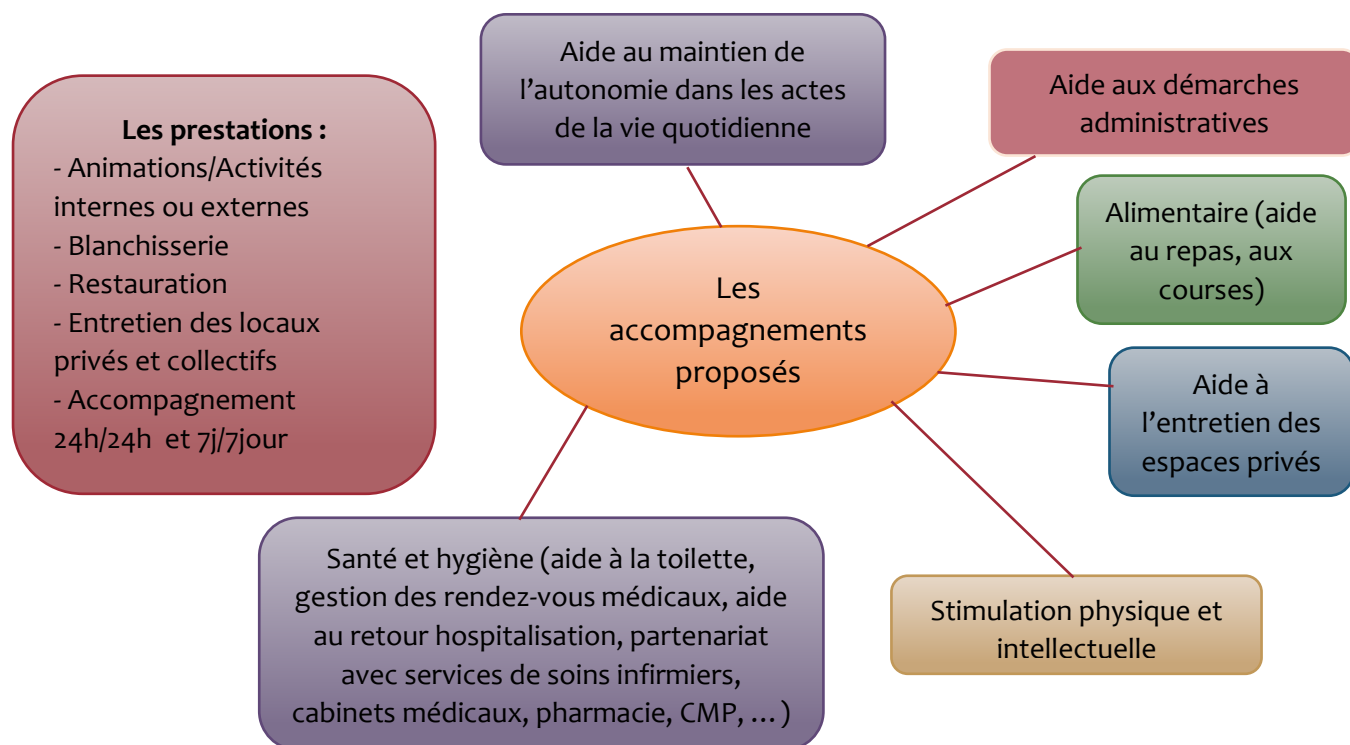
De plus pour les personnes âgées, le maintien à domicile est privilégié prioritairement, souvent lorsqu'il y a nécessité d'une admission en institution, ces personnes ont une autonomie faible avec un minimum de GIR 3, ce qui ne correspond plus au niveau d'autonomie de notre établissement.

Une autre problématique, remontée par les personnes âgées qui viennent faire un stage ou une visite, c'est la mixité des publics. Ces personnes ne relèvent pas forcément du champ du médico-social et la vie au quotidien en collectif ne correspond pas leurs attentes.

LE PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

- On accueille 4 résidents : 1 femme et 3 hommes.
- Les habitants des RSM pour la plupart arrivent d'établissements médico-sociaux, de centres hospitaliers psychiatriques (Bon Sauveur) ou du domicile.
- La moyenne d'âge des résidents est de 67 ans.
- Le plus âgé à 74 ans.
- Une personne a quitté la structure pour se rendre en EHPAD.
- Une personne a été admise à la résidence sénior, elle vivait précédemment au PHV.

LES SERVICES ET ACCOMPAGNEMENTS PROPOSES



2- La participation des personnes

LE PROJET PERSONNALISE D'ACCOMPAGNEMENT

Pour chaque personne est rédigé un **Projet Personnalisé d'Accompagnement** qui est la réponse formalisée aux besoins et attentes de la personne.

Un coordinateur est désigné pour chaque personne accueillie, il a pour mission de **coordonner les actions du PPA** et de **veiller à l'atteinte des objectifs fixés**.

En 2021, il y a eu la réactualisation des PPA des personnes accueillies avec un nouvel avenant à leur contrat de séjour.

LE CONSEIL A LA VIE SOCIALE

Le CVS en 2021 s'est réuni 1 fois.

Il est conjoint au PHV et à la résidence séniors.

Les élections des membres du CVS ont été organisées, 2 représentants des familles, 4 représentants des personnes accueillies, 2 représentants des salariés, 2 administrateurs délégués.

Cette année, nous avons organisé plusieurs rencontres avec les personnes accompagnées élues des CVS du HDS et du FH afin de mener une réflexion autour des rôles et fonctions des élus et sur l'importance de cette réunion.

Ces rencontres ont eu lieu à tour de rôle sur chaque établissement et ont permis de concilier réflexion et plaisir, car autour de ces temps des activités ont pu être associées, déjeuner au restaurant, balade au marché de Noël de Castres etc...

Pour cette nouvelle année, les élus du CVS n'ont pas encore arrêté le sujet de réflexion, mais il semble s'orienter vers une possible rencontre avec des élus de CVS établissements autres que l'APAJH du Tarn.

REUNIONS AVEC LA PARTICIPATION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

L'année 2021 malgré un contexte encore compliqué au regard de la crise sanitaire de la Covid-19 l'équipe éducative a maintenu des réunions hebdomadaires tous les lundis sur le site du HDS afin de rendre effective la participation des habitants au déroulé de leur projet de vie et leur permettre de s'exprimer sur leurs attentes et besoins.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Organisation commune au PHV

- ⇒ En 2021, l'association repense son organisation en mettant en place le Pôle Habitat et Vie Sociale / Enfance et Scolarité / Expertise Autisme sous la direction de M. POLVOREDA.

- ⇒ Le Pole Habitat et Vie Social regroupe désormais le Hameau du ségala, la Résidence Autonomie, le Foyer d'hébergement et le SAVS Les Cyclades, le Foyer de Vie, l'EAM et le SAMSAH La Planésié.
- ⇒ Reprise de l'accueil de stagiaires professionnels, une personne en formation AES.
- ⇒ Difficultés tout au long de l'année pour trouver des remplaçants qui souhaitent intervenir sur la structure malgré le travail de partenariat mis en place avec Coop-Emploi.

Sorties communes avec le PHV

Malgré ce contexte épidémique il a pu être proposé de nombreuses sorties et activités de loisirs tout au long de l'année.

Nous avons pu continuer notre accompagnement d'ouverture sur la cité et développement des liens sociaux et culturels pour les personnes habitants au Hameau.

- ⇒ Rencontre inter établissement avec le foyer de vie de LA STRADA de Castres.
- ⇒ Rencontre inter établissement avec le FDV Le Sadlis de Castres.
- ⇒ Durant l'été l'équipe a proposé de nombreuses sorties et activités sur le département.
- ⇒ Rencontres conviviales avec les habitants du FH à plusieurs reprises autour d'activités de loisirs et sorties culturelles sur le bassin castrais.
- ⇒ Rencontre inter établissement avec l'EHPAD de Monestiés.
- ⇒ Rencontre inter établissement avec la visite des ateliers de l'ESAT de Caramentis.
- ⇒ Rencontre inter établissement avec le FDV Petite Plaisance de Salvagnac.
- ⇒ Accueil de personnes habitant au FH Les Cyclades sur les fêtes de fin d'année.

Les activités physiques et de loisirs suivantes ont pu reprendre :

- ✓ Activité Aquadouce à la piscine de Carmaux.
- ✓ Pétanque au boulodrome de Carmaux.
- ✓ Médiathèque de Pampelonne.
- ✓ Randonnée avec un club de Carmaux.

Les sorties culturelles et de loisirs :

- ✓ Séjours adaptés durant l'été.
- ✓ Les marchés nocturnes tout l'été.
- ✓ Le marché de Carmaux le vendredi matin.
- ✓ Sortie au Pas de La Case.
- ✓ Bowling / baignade au lac / cinéma / visite de château etc...

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- ⇒ **Un contrat de partenariat a été signé avec le boulodrome de la mairie de Carmaux**, permettant aux personnes accompagnées des HDS/RSM de pouvoir maintenir l'activité pétanque en cas de mauvais temps.
- ⇒ **Une convention de partenariat a été signée avec le centre aquatique du Parc L'Odysée de Carmaux**, permettant aux personnes accompagnées de bénéficier de tarifs préférentiels pour s'inscrire aux différentes activités proposées.
- ⇒ **Un partenariat avec Le réseau des médiathèques Carmausin-Ségala**, « D'Lire Plus », qui accueille et propose des ateliers adaptés aux personnes accompagnées chaque mois.
- ⇒ **Partenariat avec le « Séga'liens »** qui se déplace sur Mirandol une fois par mois.
- ⇒ **Centre Hospitalier Pays de l'Autan Castres-Mazamet – Service Odontologie** (Partenariat renouvelé par tacite reconduction). Ceci permettant aux habitants d'être sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire et de pouvoir bénéficier de soins si besoin.
- ⇒ **Coop-Emploi** (Agence d'intérim coopérative à but non lucratif) pour pourvoir aux remplacements des personnels absents.
- ⇒ **ADMR** qui intervient auprès d'une personne accueillie.
- ⇒ **SSIAD** qui intervient auprès d'une personne.

5- La démarche qualité

DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE

Réorganisation de la qualité dans le cadre du pôle habitat et vie sociale avec la désignation d'un référent de site.

Des réunions de travail ont été organisées avec l'ensemble des référents pour reprendre les attendus de la démarche qualité sur le pôle.

GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

Au regard de la crise, seulement **4 GAP (04/05/21, 29/06/21, 28/09/21 et 30/11/21)** se sont réunis dont **2 GAP** afin de permettre à l'équipe du Hameau **d'échanger sur les pratiques professionnelles**, les **difficultés rencontrées** suivant les situations d'accompagnements des habitants de la Résidence Séniors de Mirandol.

6- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Bilan des formations réalisées aux RSM sur l'année civile 2021				
Nom de la Formation	RSM	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Nombre total
FORMATIONS COLLECTIVES				
Autodétermination GPE 4	1	2	14	14
ACTIONS COLLECTIVES REGIONALES (ACR)				
La notion de distance relationnelle	1	2	14	14
Handicap et comportement alimentaire : comment transmettre aux usagers ?	1	3	21	21
TOTAL	3	7	49	49

Un entretien professionnel a été réalisé.

Le planning des professionnels sont mutualisés HDS et RSM, ils ont été revus en mai 2021 pour une meilleure réponse apportée aux besoins du public accueilli.

La difficulté majeure est de recruter des personnes en CDD pour venir travailler sur cet établissement de jour comme de nuit.

7- Les instances du personnel, Le dialogue social

C.S.E Nord

5 réunions

CSSCT

3 réunions

C.S.E central

9 réunions dont un CSE
extraordinaire

NAO

8 réunions

8- Les finances

1. L'ACTIVITE :

L'activité 2021 réalisée est de 1.356 journées (2.394 journées prévues) soit un déficit de 1.038 jours.

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	89.649,03	27.640,08	31 373,00	25 419,79	-5 953,21

On note ainsi un écart de -5 953,21€ entre le CA et le budget Exécutoire 2021 soit -18.98%.

Les Achats non stockés sont en dépassement de 620,97€, ceci est lié au poste énergie.
Les autres postes réalisent des économies du fait de la sous activité.

b. Les charges de personnel

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	291.736,95	120.892,66	80 005,35	22 054,94	-57 950,41

On observe un écart de -57 950,41€ entre le CA et le Budget Exécutoire 2021.

Cet écart est lié à la baisse du nombre des usagers. L'organigramme a été revu en fonction du nombre de personnes accueillies.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	91.346,27	170.647,17	31 922,00	35 157,01	3 235,01

Ce groupe est en dépassement de +3 235,01€. Cet écart est principalement lié :

- Aux dotations aux amortissements par rapport aux investissements passés.
- Les autres charges sont également aux mesures anciennes (par exemple : la location longue durée pour les véhicules).
- Les frais de siège sont en augmentation du fait de la nouvelle autorisation.

3. LES INVESTISSEMENTS ET LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS :

Aucun investissement n'a été réalisé sur la période.

4. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	362.391,17	82.873,44	143 300,35	82 347,29	-60 953,06

Le déficit de ce groupe s'explique par l'activité et au prix de journée minoré pour les absences médicales. Le déficit de 1.038 journées traduit cet écart.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	22.777,52	649,89	0,00	699,27	699,27

Cet écart est lié aux Indemnités Journalières de Sécurité Sociale.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2019	CA 2020	Budget Exécutoire 2021	CA 2021	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	2.048,31	2.042,63	0,00	4 400,00	4 400,00

Ce groupe est excédentaire de 4 400,00€ en raison de produits exceptionnels (cession d'immobilisations : +4 400,00€).

5. LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de 4.814,82€.

RESULTAT
+4 814,82€

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2021	+4.814,82
+ Reprise déficit 2020	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+457,79
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP 2020	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP 2020	
Résultat administratif corrigé	+5.272,61€

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter.....	+5.272,61€
---	-------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- En réduction du compte 119000 Report à nouveau déficitaire: +5.272,61€.

9- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2022

Au vue des difficultés d'admission en résidence autonome, il serait pertinent d'obtenir une transformation de 4 places de résidences séniors en 2 places de PHV.

10- Les annexes

⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

